



## Collège JEAN ROSTAND

Bd J. Ménard - B.P. 170  
79101 THOUARS CEDEX  
Tél. 05 49 96 32 02  
Fax 05 49 66 19 91  
Ce.0791002K@ac-poitiers.fr

### PROTOCOLE SANITAIRE COLLEGE

#### Modalités d'organisation au sein de l'établissement dans le contexte COVID-19

#### Préalable :

- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement (*Le retour au collège se fera dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des « clusters » (test négatif ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires).*)
- **Chaque jour, les parents doivent fournir deux masques à leur enfant.**
- Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.
- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent **porter un masque de protection** et respecter une distanciation d'au moins un mètre.
- Dans l'ensemble de l'établissement, pour tous (élèves et personnels), nécessité de respecter les règles suivantes : dans la mesure du possible, maintien de la distanciation physique dans les espaces clos, **application des gestes barrière, port du masque obligatoire**, limitation du brassage des élèves, nettoyage et désinfection adaptés des locaux et des matériels.
- **Les gestes barrière** doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

#### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Le lavage des mains est essentiel.** A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée. Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

**Entrée des personnels** : les personnels entrent par le portail face à l'accueil du collège, longent le bâtiment administratif pour pénétrer dans le grand hall.

**Entrée des élèves** : tous les élèves entrent au collège par le portail côté arrivée des bus (même les piétons et les conducteurs de 2 roues ; ces derniers déposent les 2 roues dans le garage à vélos en passant par l'intérieur du collège). Ils sont accueillis par un assistant d'éducation qui vérifie si les élèves portent bien un masque. Pour ceux qui n'en portent pas, un masque leur est fourni. Ils entrent dans le hall pour se diriger vers les sanitaires près de la vie scolaire où, sous la surveillance d'un assistant d'éducation, **ils se lavent les mains avant d'aller en cours**. Les élèves conservent leur cartable avec eux.

**Déplacement vers les salles de classe** :

- **La montée des élèves dans les salles** se fait à partir de 8 h 15 et de 14 h 00 à l'appel de la vie scolaire : les élèves se dirigent vers leur salle de classe, en utilisant :
1. L'entrée centrale située dans le Hall, escalier **B** : 1<sup>er</sup> étage.
  2. L'entrée de droite située dans le Hall, escalier **A** : 2<sup>ème</sup> étage et Rez de chaussée (Education musicale et ULIS).
  3. L'entrée de gauche située dans le Hall, passage **D** : Sciences, SEGPA et Technologie

**A 8 h 25 et à 14 h 05 précises, les professeurs sont présents dans leur salle pour prendre en charge leur classe.**

**La ponctualité de chacun est une condition essentielle à la mise en œuvre efficace du protocole.**

- **Pour rejoindre le hall ou la cour**, les élèves utilisent :
1. A partir des salles 210 à 216, l'escalier côté ascenseur **C** ;
  2. A partir des salles 201 à 209, l'escalier central **A** ;
  3. A partir des salles du 1<sup>er</sup> étage, l'escalier **B**.
  4. A partir des salles de Sciences, SEGPA et Technologie, le passage **D**.

**Avant de quitter la salle pour aller en récréation ou au réfectoire, les élèves utilisent le gel hydro-alcoolique mis à leur disposition pour se désinfecter les mains.**

Le professeur veille au respect de la circulation dans les couloirs et dans les escaliers.

**Salles de classe** : le professeur accueille les élèves dans la salle, **veille à l'application par chacun du gel hydro-alcoolique** et à leur installation : **chaque classe dispose d'une salle et chaque élève a sa place dédiée (plan de salle affiché)**. Les classes sont réparties dans l'établissement selon le niveau. L'emploi du temps de la classe est affiché dans la salle.

**Afin de limiter les déplacements, ce sont les enseignants qui se déplacent dans les salles et non les élèves, sauf pour les enseignements nécessitant une salle spécialisée**

**(Sciences, Technologie, Arts plastiques, Education musicale, Ateliers SEGPA, Salles informatiques au CDI et EPS).**

Chaque professeur veille à désinfecter le matériel avant et après utilisation (clavier, souris, télécommande...).

**Les portes des salles doivent être maintenues ouvertes sauf à la récréation et pendant la pause méridienne où elles sont fermées à clef par le dernier professeur.**

**Gestion des circulations** : un sens de circulation est défini dans l'établissement et matérialisé par une signalétique (affichage, mobilier...) et doit être IMPERATIVEMENT respecté par TOUS.

Dans la mesure du possible, les portes sont maintenues ouvertes afin d'éviter la manipulation des poignées. Les passages non autorisés sont signalés et fermés.

**Sortie exceptionnelle de classe** : un élève peut être autorisé à quitter seul la classe pour aller aux toilettes situées à l'étage ; celles-ci restent ouvertes (rappel du lavage des mains).

**Ventilation des salles** : il est indispensable que les salles soient aérées à chaque heure ; afin de limiter la manipulation des poignées par plusieurs personnes, avant de quitter la salle, le professeur fait ouvrir les fenêtres (par un élève désigné pour la journée) ; le professeur suivant fait fermer les fenêtres par le même élève.

**A chaque récréation (matin et après-midi) et au moment de la demi-pension (12 h 25), les fenêtres doivent être ouvertes.**

**Récréation** : les élèves descendent en récréation et laissent leur sac dans leur salle, SAUF s'ils doivent changer de salle l'heure suivante.

Les élèves sont en récréation le matin et l'après-midi selon l'organisation habituelle.

**Les élèves sont répartis par zone (utilisation de la cour habituelle, de l'espace face à la SEGPA et du plateau sportif) et par niveau en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; si le temps ne le permet pas, à titre exceptionnel, les récréations seront remplacées par des temps de pause dans leur classe sous la surveillance des professeurs et des personnels de vie scolaire.**

**Bagagerie** : les sacs de tous les élèves prenant leur repas au self doivent être laissés dans la salle attribuée à la classe ou déposés à la bagagerie si le dernier cours de la matinée ou si le premier cours de l'après-midi est un cours d'EPS, de Sciences, d'Arts plastiques, d'Education musicale, de Technologie ou en atelier SEGPA. **Des zones sont identifiées : elles doivent être obligatoirement respectées.**

**Demi-pension** : le service est ouvert aux élèves et aux personnels. « Aucun panier pique-nique, hors production par le service de restauration, n'est autorisé à l'exception des repas fournis dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) » **sauf circonstances exceptionnelles.**

**Les élèves changent leur masque avant de quitter la salle de classe et d'aller au restaurant scolaire (les masques jetables sont déposés dans une poubelle particulière pour recyclage).**

**Le lavage des mains est obligatoire avant le repas.** Un assistant d'éducation veille à ce que chaque élève utilise le gel désinfectant à l'entrée du self.

**Le passage des élèves au restaurant scolaire s'effectue par classe et par niveau.**

**A l'intérieur de la salle de restauration, les élèves sont regroupés par niveau (4 zones : 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>). Les élèves déjeunent uniquement avec des camarades de la même classe. Les noms des élèves de chaque table sont portés sur une feuille conservée en vie scolaire afin de permettre d'identifier le cas échéant les cas contacts.**

**Les élèves et les personnels déposent leur masque sur le plateau repas et le remettent avant de partir.**

**Les personnels déjeunent en respectant une distanciation de 2 mètres (un personnel par table).**

**Pause méridienne :** durant la pause méridienne, les élèves sont répartis par zone et par niveau : utilisation de la cour habituelle et du plateau sportif.

**Salle des professeurs :** les personnels doivent être attentifs au respect des règles sanitaires. Avant et après chaque utilisation du copieur, les personnels sont invités à se laver les mains. Du gel hydro-alcoolique est également mis à disposition.

**Salles spécialisées :** salles de Technologie, de Sciences, d'Arts plastiques, d'Education musicale, de permanence, CDI et salles informatiques, ateliers SEGPA.

**A l'entrée de chaque salle, les personnels et les élèves se désinfectent les mains avec le gel hydro-alcoolique.**

**CDI :** Les livres utilisés par les élèves sont déposés dans un espace identifié. Ils seront remis en service après un délai d'attente d'une journée.

**En fin de matinée et en fin d'après-midi, le professeur responsable de sa salle procédera à la désinfection des matériels.**

**Sortie des élèves :** en fin de journée et en fin de matinée le mercredi, le professeur, qui a la classe en dernière heure restera 10 minutes de plus. Il veillera à laisser partir en premier les élèves qui n'utilisent pas les transports scolaires (piétons, deux roues), puis à l'appel de leur bus, les élèves qui prennent les transports scolaires.

**Pour le cas particulier du mercredi, à 12 h 35, tous les élèves encore présents dans les salles seront invités à descendre dans la cour niveau par niveau et à rejoindre l'espace qui leur est réservé.**

**Le professeur quitte la salle en dernier.**

**EPS** :

Conformément aux directives en date du **19 mars 2021** :

- « Les activités, les formes de pratique ou les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites ». L'équipe EPS du collège Jean Rostand a supprimé de la programmation les activités suivantes : rugby, combat et acrosport.
- « S'il n'est toujours pas envisageable de proposer des activités physiques de contact (sports collectifs) y compris en extérieur, une large palette d'activités reste mobilisable : randonnée, course d'orientation, athlétisme, ultimate (en conservant une distance de garde de 2 mètres), ateliers techniques de manipulation de ballon (sans contact) ».
- **Seules les activités extérieures sont autorisées. En revanche, elles sont suspendues en intérieur (gymnase, piscine, etc) y compris pour « les activités de basse intensité » et les activités aquatiques dans les piscines.**

La vigilance porte sur les points suivants : **Les règles communes à conserver** :

- Les **gestes barrière sont incontournables** et font l'objet de rappels réguliers auprès des élèves (port du masque, lavage des mains ...).
- La **désinfection des points de contact des élèves et enseignants avec le matériel** (poignées de porte, ...) doit être réalisée régulièrement.
- Le **port du masque par l'enseignant est obligatoire** en toute circonstance et en tous lieux (extérieur et intérieur). Les élèves doivent le porter lors des déplacements, des éventuels passages aux vestiaires et lors de tous les temps hors activité physique (observation, chronométrage, arbitre statique, juge ...). **Lors de la tenue de ces rôles, une distance de 2 mètres définie par les personnes en position statique doit être respectée. Lorsqu'il n'est pas porté, le masque peut être suspendu à un fil ou rangé dans une pochette plastique personnelle (sans être plié). La pochette et la pince individuelles sont apportées par les élèves.**
- La limitation du brassage des élèves. Ceux-ci doivent rester en groupe classe définis par l'établissement et ne pas entrer en contact avec les élèves des autres niveaux.
- **Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique.**
- **La distanciation physique de deux mètres entre professeur et élèves et entre élèves est à respecter.** En conséquence, les activités pour lesquelles cette distanciation n'est pas possible ne sont pas autorisées.

## **ORGANISATION SPECIFIQUE :**

- **A la sonnerie**, prise en charge par les professeurs d'EPS sur les emplacements EPS en veillant à ce que les classes soient éloignées les unes des autres.
- **A 8h30**, les enseignants d'EPS amènent les élèves à la bagagerie pour déposer les sacs de cours (étagères réservées EPS 1, EPS 2 et EPS 3) avant de se diriger vers le gymnase.
- **A 15h05**, les élèves déposent à la bagagerie leur sac de classe (étagères réservées EPS 1, EPS 2 et EPS 3) avant de se rendre en EPS.

Les portes du gymnase resteront fermées (chauffage) : c'est l'enseignant qui assure l'ouverture et la fermeture des portes. Pour répondre aux exigences du protocole, les poignées seront désinfectées aux récréations, à 12h25 et à 17h15. Gel obligatoire distribué par l'enseignant en rentrant dans le gymnase, et en arrivant sur l'installation de pratique.

Du gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée du gymnase, dans le bureau EPS, la salle de gymnastique, la grande salle.

**Les enseignants doivent assurer régulièrement une désinfection des points de contact avec un tissu en microfibre et du gel.**

**En cas d'utilisation des tablettes, les enseignants devront au début et à la fin du cours, nettoyer les écrans avec un tissu en microfibre avec gel.**

**Pour des raisons sanitaires, les objets de valeur tels que les téléphones portables, bijoux, lunettes... ne seront pas récupérés et conservés en début de cours par les enseignants comme les années précédentes. De ce fait, le collège décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

## **VESTIAIRES :**

**A prévoir : les élèves arrivent en tenue de sport avec une tenue de rechange, une poche nominative pour y déposer le masque et une pince à linge.**

Les élèves mettent du gel hydro alcoolique à la porte d'entrée du gymnase, vont déposer leurs sacs dans les vestiaires en portant leur masque.

**Les élèves sortent des vestiaires en portant leur masque ; au moment de pratiquer une activité sportive, ils le déposeront dans une poche spécifique, sans contact intérieur/extérieur et utiliseront à nouveau du gel pour se mettre en activité ; cette poche pourra être suspendue sur un fil sur le lieu de pratique.**

**Dans le cas où 2 classes occupent le même vestiaire : les entrées et les sorties seront différées : une classe ne rentrera que lorsque tous les élèves de la première classe seront sortis (pour déposer leur sac ou se changer après le cours d'EPS). Répartition des bancs par classe. (1 rangée et demie).**



**Fin du temps de pratique :**

- 1<sup>ère</sup> classe à 10h05, 12h05 ou 16h50
- 2<sup>ème</sup> classe à 10h15, 12h15 ou 17h.

**DOUCHES** : les douches ne sont pas utilisées jusqu'à nouvel ordre.

*Les modalités de gestion du matériel sont précisées dans un document annexe à destination des professeurs d'EPS. Un lieu de décontamination est prévu après utilisation de matériel par une classe.*

**NATATION** : PROTOCOLE aux Bassins Du Thouet.

***Attention : activités suspendues (en attente d'information).***

Lors du trajet en bus, les élèves et les enseignants portent un masque.

**1. Entrée dans l'établissement uniquement par le SAS scolaire.**

Tous les élèves et enseignants entrent dans l'établissement par le sas scolaire.

**2. Désinfection des mains.**

Désinfection des mains obligatoire au niveau du sas scolaire. La collectivité met à disposition du gel hydro alcoolique. Chaque personne doit l'utiliser.

**3. Zones de déchaussage.**

L'accès à la zone de déchaussage se fait en respectant la distanciation physique. Des marques sont mises en place sur les bancs.

**4. Vestiaires collectifs.**

L'accès aux vestiaires collectifs se fait par vague (entre 7 et 10 personnes maximum). Les élèves remettent leurs vêtements dans un sac fermé.

**5. Accès aux bassins.**

L'accès aux bassins se fait avec sa serviette et son masque. Une fois les consignes du début de séance données, les élèves enlèvent leur masque, le déposent dans un sac hermétique et se dirigent vers la zone douche par vague. La douche savonnée est obligatoire.

**6. Retour aux vestiaires.**

Le retour aux vestiaires se fait également avec le masque.

La douche en sortie n'est pas obligatoire : à charge aux responsables du groupe d'organiser ou non par vagues l'accès aux douches de sorties.

\*\*\*\*\*

## **ORGANISATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (AS)**

**Attention : activités suspendues (en attente d'information).**

Nous utilisons pour texte de référence le protocole sanitaire mis en place pour la reprise de l'Education Physique et Sportive en contexte COVID (voir ci-dessus), ainsi que la Lettre de rentrée de l'inspection pédagogique régionale.

1. **A 13h00** : prise en charge par les animateurs de l'AS devant le gymnase.

Les portes du gymnase restent ouvertes durant le temps de l'AS pour éviter tout contact.

2. **Entrées, Sorties, Vestiaires** : entrées et sorties au gymnase différenciées en fonction des vestiaires ; vestiaires utilisés en fonction du sexe et du niveau de classe pour éviter le brassage.

Garçons 6eme et 5eme => Entrée Droite Vestiaire 1

Garçons 4eme et 3eme => Entrée Droite Vestiaire 2

Filles 6eme et 5eme => Entrée Gauche Vestiaire 3

Filles 4eme et 3eme => Entrée Gauche Vestiaire 4

**Circulation obligatoire dans les couloirs avec le masque** sauf lors de la pratique physique (en intérieur et en extérieur).

3. **Désinfection** : les élèves mettent du **gel hydro alcoolique à la porte d'entrée du gymnase**, vont se changer dans les vestiaires en portant leur **masque**. Chaque élève remet ses affaires dans son sac qu'il dépose sur le banc.

4. **Se changer** : au moment de sortir des vestiaires, les élèves déposent leur masque : chaque élève possède une poche propre à l'EPS /AS dans laquelle il peut le déposer à plat (sans contact extérieur/intérieur), qu'il entrepose dans son sac de sport. L'élève se rend ensuite sur l'installation de pratique où il utilise de nouveau du gel avant de se mettre en activité.

5. **Activité** : les animateurs AS appliquent le protocole adéquat selon l'activité pour garantir les conditions sanitaires telles que définies par l'inspection pédagogique régionale.

6. **14h Sortie Désinfection** : après désinfection des mains, les élèves sont libérés pour poursuivre leur emploi du temps.

**Du gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée du gymnase, dans le bureau EPS, la salle de gymnastique, la grande salle.**

**Les animateurs d'AS doivent assurer, en début et fin de cours, une désinfection des points de contact avec un tissu en microfibre et du gel.**



Pour des raisons sanitaires, les objets de valeur tels que les téléphones portables, bijoux, lunettes... ne seront pas récupérés et conservés en début de séance par les animateurs AS comme les années précédentes. De ce fait, le collège décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

*Les modalités de gestion du matériel sont précisées dans un document annexe à destination des professeurs d'EPS. Un lieu de décontamination est prévu après utilisation de matériel par une classe.*

## **FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE)**

**Attention : activités suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

La salle du foyer est réservée aux élèves membres du FSE. Ils ont accès à la salle du foyer en confiant leur carte du FSE à l'assistant d'éducation ; la carte est restituée en fin de séance après indication de la date au dos. En cas de problème avec l'élève, la carte est confisquée et remise à un membre du bureau du FSE.

La salle du foyer ouvre l'après-midi pour un effectif maximal de 12 élèves, soient 2 élèves par pôle : les 2 baby-foot, la borne d'arcade, les 2 consoles Nintendo, le billard.

Il peut être toléré jusqu'à 4 personnes autour du billard et de la console Wii Nintendo.

Le juke-box peut être utilisé pour écouter de la musique.

Les autres jeux ne sont pas autorisés.

- De 13h15 à 14h05 : surveillance par des professeurs volontaires.

- De 14h10 à 17h10 : surveillance par des assistants d'éducation.

### **Règles sanitaires :**

- Les élèves et surveillants doivent se laver les mains au gel hydro alcoolique en entrant et en sortant de la salle du foyer.

- Le port du masque est obligatoire tout le temps.

- Le surveillant du dernier créneau horaire utilisera une microfibre imbibée de liquide désinfectant en spray pour nettoyer les manettes des consoles, joystick et boutons de la borne d'arcade, cannes et boules de billard, poignées et balles de baby-foot.